

DIMANCHE 26 FEVRIER pas d'abstention



N° 35

MERCREDI
22 FEVRIER
1984

SPECIAL

POUR CEUX QUI ONT LA
UNION DES DEMOCRATES SEYNOIS
CONNERIE EN TIRE
LES OREILLES

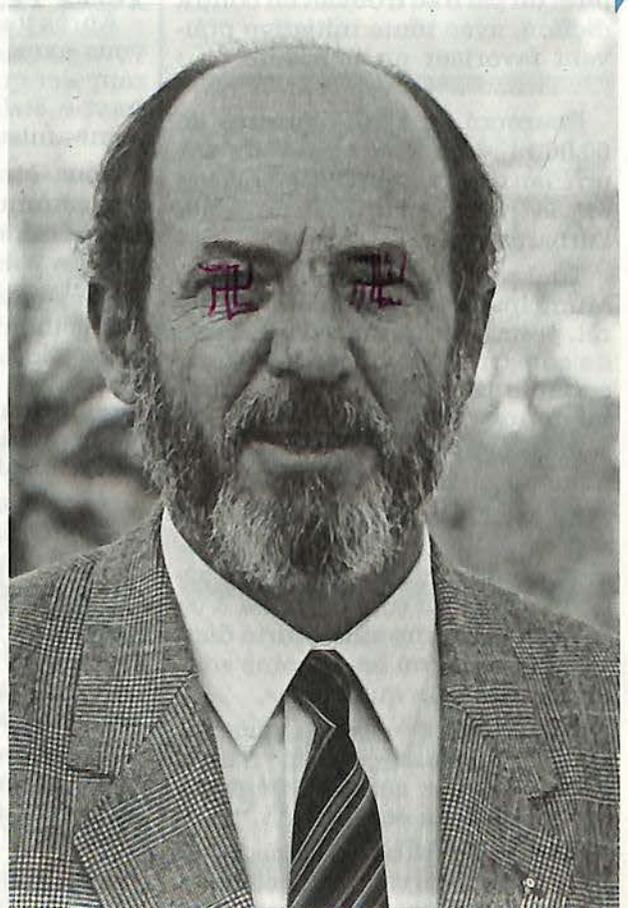
Le défi

BULLETIN DE L'OPPOSITION UNIE

**VOTEZ
MASSIVEMENT
pour**

Charles SCAGLIA

**qui mettra fin
à 37 ans
de communisme**



APPEL et RAPPELS

14.650 D'ENTRE VOUS se sont prononcés contre la Municipalité communiste sortante et, pour la seconde fois, l'ont mise en ballottage.

Par votre vote, vous avez sanctionné **37 années** de gestion marquées par le souci constant de servir le parti, au détriment de la cité.

Qu'il nous soit permis de citer quelques exemples.

Pourquoi ne pas avoir créé, lors des années de prospérité, une zone industrielle bien équipée, susceptible d'accueillir de petites et moyennes activités ? Administrer n'est-ce pas prévoir ?

Tout simplement parce que l'intérêt du parti commandait de laisser le monopole de l'emploi aux chantiers navals.

Pourquoi ne pas avoir mis en valeur nos atouts naturels, pour développer notre zone balnéaire et portuaire, avec comme corollaire des possibilités de travail, notamment pour les emplois féminins, particulièrement défavorisés dans notre ville ?

Tout simplement parce que l'intérêt du parti se trouvait en contradiction, avec toute initiative pouvant favoriser un tourisme dit : "de classe".

Pourquoi, une ville de près de 60.000 Habitants, ne possède pas un Plan d'Occupation des Sols qui est la pièce maîtresse de toute l'urbanisation ?

Tout simplement parce qu'une Municipalité communiste a intérêt, pour la délivrance des permis de construire de bénéficier d'une certaine latitude que ne pourrait lui donner le P.O.S.

Et combien d'autres exemples pourrait-on citer !!

Le parti communiste se glorifie d'avoir donné aux Seynois, un réseau social, unique dans le département. Rien d'exceptionnel à ça surtout dans une ville à forte densité Ouvrière, où les besoins sont plus nombreux qu'ailleurs.

Les localités voisines, chacun peut le constater, n'ont rien à nous envier et sont sur ce point tout aussi bien équipées.

Mais pour les adeptes de Monsieur MARCHAIS, le social est surtout un thème de propagande.

Pourtant, il est un point sur lequel nos ex-édiles municipaux sont fort discrets.

Il s'agit des impôts locaux et tout particulièrement de la taxe d'habitation. Est-il besoin de rappeler que son taux est **près de cinq fois plus élevé qu'à SIX-FOURS**.

Nombreux sont nos concitoyens rencontrés au cours de cette campagne électorale, qu'ils demeurent à BERTHE, à LA ROUVE, au CENTRE-VILLE ou dans les quartiers SUD, qui nous ont fait part de leur indignation.

Le budget de notre ville atteint **près de 27 MILLIARDS** de centimes, l'utilisation d'une somme de cette importance doit être confiée à une équipe de gestionnaires, dégagés de tout sectarisme et préoccupés, avant tout, de l'intérêt général.

SEYNOISES, SEYNOIS, vous étiez **14.650** le 19 Février, vous serez encore plus nombreux Dimanche 26 Février 1984, pour condamner définitivement 37 ans de sectarisme, d'incompétence, de favoritisme et de mensonges.

En accordant votre confiance à Charles SCAGLIA, vous remettez LA SEYNE, VOTRE VILLE, sur la bonne voie.

AMIS RAPATRIÉS...

Après toutes les souffrances que vous avez éprouvées, faut-il encore rappeler que les bras qui vous ont frappés étaient armés par le parti communiste ?

Vous êtes maintenant intégrés à la communauté française, après tant d'efforts, tant de ténacité et tant de volonté !

Vous savez qu'à LA SEYNE en particulier, nous vous avons toujours aidé et défendu, même au temps, où la Mairie communiste organisait des collectes pour aider "les enfants du FLN victimes de la colonisation".

Nous vous avons défendu lorsque la Mairie communiste de LA SEYNE recevait en grande pompe l'Ambassadeur de l'Algérie de BOUMEDIENNE, dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.

Le temps a passé, mais ni vous ni nous, n'avons oublié.

Plusieurs Rapatriés sont candidats sur la liste de l'Opposition Unie, certains à des postes de responsabilité.

C'est donc, tout naturellement que vos Organisations représen-

tatives, l'USDIFRA, le FURR, et le RECOURS ont lancé un appel en faveur de la Liste de l'Opposition Unie conduite par Charles SCAGLIA, dont le premier geste symbolique sera de débaptiser la Place du 19 Mars 1962.

Dimanche prochain, pas une voix de Rapatrié ne devra faire défaut à CHARLES SCAGLIA.

Nos Lecteurs sont parfois des poètes,

Nous avons reçu ce fort joli poème d'un lecteur ami anonyme, nous sommes heureux de vous le proposer.

"La Seyne en France"

Il faudra bien qu'un jour,
les communistes en peine,
Rendent aux bons Français
la Mairie de La Seyne,
Certes cela ne sera pas
la joie au cœur
Et l'on peut remarquer
la certaine langueur
mise par les anciens
tenants de ce haut-lieu
à sortir de bureau
comme on s'en va aux cieux,
Le gateau était bon...
au prix où il nous coûtait,
On conçoit qu'ils en aient
gardé quelque regrets.
Tout vrai Seynois
payait plus de trois fois la dime
de ce qu'on paye ailleurs...
De là notre déprime
à voir des gens d'ailleurs
venant se goberger
selon des directives
prises à l'étranger...
Etrangers, parlons-en
tel ce "génial" Staline
occupant une rue...
La Seyne sans piscine
va pouvoir désormais
placer en ses projets
ce qu'on n'a jamais vu
mais que Blanc promettait,
reporté aux "demains"
qu'on ne voyaient jamais.
Quant au journal Blanc-rouge
on va l'intituler
"Pour revivre à La Seyne"
un titre rénové.
Pour jouir de ses droits
seul un simple merci
remplacera dès lors
la carte du "parti".
Et cette ville enfin,
toute à sa délivrance
pourrait avoir pour nom,
demain... La Seyne-en-France.

P.R.T.

Merci à ce poète qui dit si bien
ce que chacun pense.

UN RECORD pour notre ville

Nous avons rarement l'occasion de parler de record dans ces colonnes, nous ne pouvons nous empêcher de vous faire connaître celui-ci.

LES IMPÔTS LES PLUS CHERS DU VAR...!

Vous trouverez ci-dessous un tableau qui concerne les impôts locaux de 1982, payés dans les plus importantes communes du département. Elles sont classées de la plus chère à la moins chère.

TAXE D'HABITATION 1982 Montant de la taxe d'habitation en 1982 dans les plus importantes communes du département pour un même logement	TAXE PROFESSIONNELLE 1982 Montant de la taxe professionnelle en 1982 dans les plus importantes communes du département pour un même commerce	TAXE FONCIERE 1982 Montant de la taxe foncière sur la propriété bâtie, en 1982, dans les plus importantes communes du département pour un même logement
1 - LA SEYNE S/MER 2 852	1 - LE PRADET 11 670	1 - LA SEYNE S/MER 3 714
2 - DRAGUIGNAN 2 633	2 - LA GARDE 11 483	2 - LA GARDE 3 302
3 - TOULON 2 623	3 - BRIGNOLES 11 300	3 - TOULON 2 717
4 - LA GARDE 2 045	4 - TOULON 10 850	4 - DRAGUIGNAN 2 565
5 - HYERES 2 013	5 - DRAGUIGNAN 10 630	5 - BRIGNOLES 2 349
6 - FRÉJUS 1 739	6 - LA CRAU 10 456	6 - LA VALETTE DU VAR 2 325
7 - LA VALETTE DU VAR 1 711	7 - CUERS 10 410	7 - HYERES 2 149
8 - LA CRAU 1 563	8 - HYERES 10 385	8 - LE LUC 2 025
9 - STE MAXIME 1 527	9 - LA VALETTE DU VAR 9 538	9 - LA CRAU 1 735
10 - LE LUC 1 486	10 - LE LUC 9 420	10 - CUERS 1 618
11 - ST TROPEZ 1 405	11 - LA SEYNE-SUR-MER 8 545	11 - STE MAXIME 1 591
12 - CUERS 1 402	12 - LE BEAUSSET 8 469	12 - FRÉJUS 1 549
13 - BRIGNOLES 1 303	13 - FRÉJUS 7 370	13 - LE PRADET 1 393
14 - LE PRADET 1 170	14 - SIX-FOURS-LES-PLAGES 6 520	14 - ST RAPHAEL 1 315
15 - ST RAPHAEL 975	15 - ST MANDRIER 6 500	15 - SANARY 1 278
16 - ST MANDRIER 942	16 - ST TROPEZ 5 910	16 - LE BEAUSSET 1 161
17 - SANARY 886	17 - SANARY 5 835	17 - ST MANDRIER 1 157
18 - ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS 692	18 - ST RAPHAEL 5 370	18 - OLLIOULES 1 156
19 - LE BEAUSSET 642	19 - STE MAXIME 5 330	19 - ST TROPEZ 1 151
20 - ST CYR-SUR-MER 616	20 - OLLIOULES 5 320	20 - ROQUEBRUNE SUR-ARGENS 832
21 - OLLIOULES 611	21 - BANDOL 5 300	21 - ST CYR-SUR-MER 798
22 - SIX-FOURS-LES-PLAGES 605	22 - ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS 5 065	22 - BANDOL 680
23 - BANDOL 550	23 - ST CYR-SUR-MER 4 150	23 - SIX-FOURS-LES-PLAGES 629

Comme vous pouvez le constater, LA SEYNE est la plus chère.

- Pour la taxe d'habitation, payée par tout le monde (près de cinq fois plus qu'à SIX-FOURS)

- Pour la taxe foncière, payée par les propriétaires (près de six fois plus qu'à SIX-FOURS).

- Elle est la onzième, pour la taxe professionnelle qui est payée par les professions indépendantes c'est à dire, au milieu du tableau.

Pour une municipalité qui se dit "sociale" c'est un peu fort.

N'est-ce pas scandaleux ?

listes à la main, parcourent les postes de travail et font signer aux Travailleurs des "engagements de vote" pour Dimanche.

Les communistes continuent donc à ficher les Seynois, selon les méthodes dictatoriales inadmissibles.

Les Seynoises et les Seynois jugeront.

Dans l'isolement, Dimanche, ils seront seuls et ils n'auront de comptes à rendre à personne.

Ils garderont le secret de leur vote, les "engagements" qui leur ont été extorqués n'auront plus de valeur.

De notre côté, Seynoises et Seynois, sereins, nous gardons notre calme.

Nous poursuivons notre Campagne avec dignité et attendons, confiants, votre jugement.



d'après Jacques Faizant

Ce tableau, fort bien documenté, a été établi par les services de Monsieur Christian GOUX, Député Socialiste de la Quatrième Circonscription du Var et publiée en Mars 1983, dans sa revue électorale "BANDOL 77-83".

Les communistes le contesteront-ils ?

QUELQUES PRÉCISIONS sur la Campagne...

Depuis plusieurs mois et surtout depuis l'ouverture de la Campagne électorale, des ordres stricts ont été donnés à nos militants, afficheurs, distributeurs de tracts, pour éviter tout incident, pour respecter la propriété privée, pour ne pas "forcer les portes" des gens paisibles dont la quiétude doit être préservée.

Ces ordres ont été exécutés et notre surveillance a été constante.

Du côté du parti communiste nous avons assisté à un véritable déferlement de démarches à domicile, de pressions, et de menaces - Beaucoup de Seynois nous en ont averti, mais que pouvions nous y faire ?

A chaque Campagne électorale nous assistons à des méfaits qui sont de véritables provocations.

Nous savons parfaitement d'où elles viennent...

On souille les murs de clôture d'inscriptions injurieuses en tentant de faire croire que ce sont "les autres" qui l'ont fait.

On téléphone en se faisant passer pour l'adversaire.

on tire parfois des coups de feu pour pouvoir crier à la tentative de meurtre.

La mystérieuse panne de l'éclairage public, Samedi 18 Février, avait-elle pour but de rendre plus anonyme l'opération "graffitis" ?

Mais la ficelle est trop grosse, et ça ne passe pas !

Dernière trouvaille; des militants de la CGT des chantiers, avec des

Abonnez-vous au DÉFI

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Joindre un chèque de 50 F à l'ordre de

U. D. S.

Union des Démocrates Seynois
36, QUAI HOICHE - Tél. (94) 87.33.50
83502 LA SEYNE SUR MER CEDEX

DIMANCHE 26 FEVRIER
VOTEZ
Charles SCAGLIA

SEYNOISES, SEYNOIS,

Le Dimanche 26 Février sera un jour décisif.

Le 19 Février, 51,62 % des électeurs ont rejeté la Municipalité communiste et le Gouvernement qu'elle soutient sans réserve.

La gauche est donc **minoritaire** à **La Seyne-sur-Mer** et la gestion de la ville ne peut donc plus être assurée par les marxistes.

La victoire au premier tour était possible, si nombre d'entre vous ne s'étaient abstenus, notamment dans les quartiers SUD.

Dimanche prochain, il faut vous rassembler, vous mobiliser, faire voter vos parents, vos amis, vos voisins, pour que : **PAS UNE VOIX NE MANQUE** à LA LISTE DE L'OPPOSITION UNIE

Il faut que ceux qui ont choisi au premier tour, les autres listes de l'Opposition, nous apportent leurs suffrages **DIMANCHE 26 Février**, afin que **TOUS ENSEMBLE**, nous puissions arracher la victoire et mettre fin à 37 ans de communisme.

SEYNOISES, SEYNOIS, qui aimez la France,
qui aimez La Seyne, remplissez votre devoir

**Pour une gestion saine,
pour regagner la confiance, pour défendre vos libertés,**

VOTEZ toutes et tous, Dimanche 26 Février, pour

CHARLES SCAGLIA
ET SON EQUIPE

INFORMATION PRATIQUE

PROCURATIONS - C'est l'intéressé, lui-même qui doit demander le vote par procuration en se présentant au Commissariat de Police muni de pièces prouvant, soit un départ professionnel, soit en cure thermale, soit pour des raisons familiales, de maladie ou d'hospitalisation.

Si l'intéressé ne peut pas se déplacer, un tiers peut déposer le dossier accompagné d'une lettre manuscrite et signée de la personne, demandant à ce qu'un Officier de Police se rende à son domicile.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de La Seyne et n'a droit qu'à deux procurations.

POUR VOTER - La carte d'électeur n'est pas obligatoire il vous suffit, si vous êtes inscrit sur les listes électorales, de vous présenter, muni d'une pièce d'identité officielle (livret de famille, permis de conduire, carte nationale d'identité, etc.).

GRANDE RÉUNION — PUBLIQUE —

JEUDI 23 FEVRIER
à 18 heures

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
venez nombreux participer avec vos amis

LE DÉFI Bulletin de l'opposition unie

Directeur de la publication : **André MORITZ**
Rédacteur en chef : **Joseph DECHIFFRE**
Comité rédaction : **Christine TUMMINO, Daniel PERRIN, Joël HOUVET**
Annie POUSSARD, Fernand HUREAUX